



5161, rue George
Royal Centre, bureau 400
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 1M7

Vérificatrice générale de la Nouvelle-Écosse

VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE--Vérification opérationnelle du programme de prématernelle -----

La planification du programme de prématernelle n'est pas adéquate selon la vérificatrice générale

Publication le 7 juillet – Le programme de prématernelle du gouvernement n'a pas été planifié de façon adéquate avant son lancement dans les classes de la province en 2017, selon la vérificatrice générale de la Nouvelle-Écosse.

Dans son plus récent rapport publié aujourd'hui, la vérificatrice générale affirme que des activités clés ont été négligées pendant la création du programme universel d'éducation, y compris une analyse des coûts complets de la mise en œuvre du programme.

De plus, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance n'a pas établi d'objectifs spécifiques et mesurables pour évaluer l'efficacité du programme ou créé un processus de surveillance des risques.

« Dans les cinq mois qui ont suivi l'annonce du programme et précédé son lancement, le Ministère n'a pas adopté un processus de planification en profondeur, ce qui a pu contribuer à certains des problèmes décelés dans le cadre de notre vérification », souligne Kim Adair-MacPherson, vérificatrice générale.

De plus, le programme a été lancé dans les écoles sans vérifier de façon uniforme les qualités nécessaires et les antécédents des membres du personnel, et sans leur offrir une séance d'orientation avant de travailler dans les classes.

« La vérification des antécédents est particulièrement importante pour les personnes qui travaillent avec de jeunes enfants afin d'assurer la sécurité de l'environnement de travail », affirme M^{me} Adair-MacPherson.

Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance est responsable du programme de prématernelle, qui a accueilli 891 élèves au cours de la première année et qui accueille maintenant près de 6 200 enfants de quatre ans à l'échelle de la province.

Il s'agit maintenant de la quatrième année du programme de prématernelle. Depuis le lancement du programme, le Ministère a apporté des améliorations en réponse aux commentaires reçus, y compris le lancement du programme de transport scolaire et le service de prise en charge avant et après l'école.

Le Ministère a consulté les familles et les fournisseurs agréés de services de garde d'enfants, mais seulement après le début de la première année du programme de prématernelle.

« Bien que les consultations aient permis d'apporter des changements positifs, le fait de cerner ces préoccupations avant le lancement du programme aurait permis aux fournisseurs agréés de services de garde d'enfants de se préparer en vue des impacts possibles et au Ministère d'élaborer des stratégies à l'appui de l'industrie », ajoute la vérificatrice générale.



Dans son rapport, la vérificatrice générale formule neuf recommandations visant à améliorer le programme de prématernelle, y compris l'élaboration d'objectifs spécifiques et mesurables pour le programme et la mise en place d'évaluations régulières pour déterminer si ces objectifs sont atteints.

« Le Ministère doit maintenant concentrer ses efforts sur l'efficacité du programme de prématernelle et faire en sorte qu'il réponde aux besoins des élèves. »

Le rapport intégral et une vidéo des faits saillants peuvent être consultés (en anglais seulement) au www.oag-ns.ca.

-30-

Renseignements :
Amy Pugsley Fraser
902-424-6347
Amy.PugsleyFraser@novascotia.ca